

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2009  
(convocation du 29 juin 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 13 h 20  
M. DAVID Alain à M. LABISTE Bernard à partir de 13 h 40  
M. BOBET Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 50  
Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à partir 14 h 50  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 30  
M. FAVROUL J.Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 40  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 30  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 13 h 20  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine jusqu'à 14 h 50 puis à M. FELTESSE à compter de 14 h 50  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis à partir de 13 h 10  
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOULET Thierry  
M. BONNEFOY Christine à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 00  
M. BRUGERE Nicolas à Mme SAINTE ORICE à partir de 13 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PARCELIER Muriel  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 13 h 40 puis à Mme FAORO Michèle à compter de 14 h 50  
M. DAVID Yohan à M. DUPOUY Alain jusqu'à 11 h 35

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 13 h 35  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BALLOT Chantal à partir de 14 h 50  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. DUCASSOU Dominique à Mme PIAZZA Arielle à partir de 13 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. CAZABONNE Didier à partir de 13 h 00  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard de 10 h à 12 h 00  
M. JOUBERT Jacques à M. QUERON Robert à partir de 13 h 00  
M. JUNCA Bernard à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 14 h 50  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck à partir de 13 h 20  
M. PALAU Jean-Charles à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 15  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas à partir de 13 h 45  
M. QUANCARD Denis à M. DUART Patrick à partir de 14 h 50  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 25  
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 13 h 20  
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 10  
M. SENE Malik à M. EGRON Jean-François à partir de 12 h 40

#### **EXCUSE :**

M. DELAUX Stéphan

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Mutualité Française - 39ème Congrès National à Bordeaux du 4 au 6 juin 2009 -  
Attribution d'une subvention - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Tous les trois ans, la Mutualité Française organise un congrès national. Cette année, le groupement a choisi Bordeaux pour la tenue de sa 39<sup>ème</sup> rencontre, qui s'est déroulée du 4 au 6 juin au Parc des Expositions. Quatre mille personnes ont été accueillies à cette occasion, sur le thème « innover pour un monde plus solidaire » : délégués mutualistes, personnalités diverses, invités français et étrangers, médias.

La Mutualité Française d'Aquitaine est une société de personnes, un organisme à but non lucratif, auquel adhère la quasi-totalité des mutuelles, et représente plus de deux millions de personnes en Aquitaine. Elle reste le premier opérateur en complémentaire santé sur le territoire. Présente depuis plus d'un siècle dans la région à travers ses cinq unions départementales, cet organisme est régi par le Code de la Mutualité, définissant un régime de règles particulières propres à assurer la spécificité et les valeurs mutualistes, et qui se différencie du régime des assurances.

Les instances dirigeantes de la Mutualité sont élues par les adhérents, et se composent d'un Président, d'un Bureau, d'un Conseil National et d'un Conseil d'Administration.

L'une de ses principales missions, outre de représenter le mouvement mutualiste au plan régional, consiste à travailler au développement de la gestion du risque avec ses partenaires institutionnels.

Mais surtout, la Mutualité française est un des acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire, notion que la Communauté urbaine de Bordeaux s'est appropriée lors des Premières Rencontres de l'Economie Sociale et Solidaire qu'elle a organisées en avril 2007, et qu'elle a confirmé depuis. En effet, comme tous les organismes de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française respecte les principes de liberté d'adhésion, de non lucrativité, de solidarité et de gestion démocratique selon le principe « une personne, une voix ». A ce titre, la Mutualité siège au Conseil supérieur de l'économie sociale (CSES), qui représente ce secteur auprès des pouvoirs publics. Sur la Communauté urbaine de Bordeaux, en 2007, l'économie sociale et solidaire représente 94 mutuelles, et représente 3 380 emplois.

Au-delà de son caractère médiatique (campagnes télévisées, spots radio, reportages dans les éditions d'informations télévisées de 20 heures), ce rassemblement est l'occasion pour les participants de découvrir la richesse du patrimoine de notre métropole, ainsi que ses transformations et ses projets.

Les contenus et objectifs de l'action en lien avec les politiques menées par la Communauté Urbaine sont les suivantes :

- le soutien à l'économie sociale et solidaire, tel qu'évoqué précédemment, en lien avec les missions menées par la Mutualité,
- la dynamisation du tissu économique local, et plus particulièrement les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

Compte tenu des retombées incontestables de cette manifestation en termes de promotion, d'image et de rayonnement pour l'agglomération bordelaise, notre établissement public a été sollicité par la Mutualité Française pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 26 820 euros TTC, pour un budget prévisionnel estimé à 128 820 euros, et réparti selon les postes ci-après.

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
Achats de titres de transports bus et tram	8820	Subvention Mairie de Bordeaux	12000
Location de navettes	18000	Subvention Cub	26820
Cadeaux congressistes	60000	Autofinancement	40 000
Organisation excursions pour les accompagnants	30000	Participation excursions	30 000
Cocktail et réception délégations étrangères	12000	Subvention Conseil Général Gironde	10 000
		Subvention Conseil Régional Aquitaine	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>128 820</b>		<b>128 820</b>

La dépense afférente à cette prestation serait imputée sur la ligne suivante :

Chapitre 67 – Compte 6745 – Fonction 0230 – CRB P100

L'octroi de cette subvention s'effectuerait selon un premier versement égal à 70 pour cent de l'aide financière totale, soit 18 774 euros TTC. Le solde, soit 7 884 euros TTC, serait versé à l'appui de différentes pièces demandées à la convention jointe en annexe, et, notamment, selon le budget de la manifestation définitivement arrêté.

Ainsi, si tel est votre avis, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à décider de l'attribution de la subvention exceptionnelle au Congrès de la Mutualité Française, qui s'est déroulé des 4 au 6 juin 2009, pour un montant global de 26 820 euros TTC,

- à signer la convention jointe en annexe, précisant les modalités de versement de cette aide financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 juillet 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 28 JUILLET 2009

M. ALAIN CAZABONNE